

Printemps-été 2017

Disponible en ligne : corridorappalachien.ca

Suivez-nous sur



Des citoyens d'Orford s'offrent la nature en cadeau



Marie-José-Auclair et Mélanie Lelièvre de Corridor appalachien avec Bertrand Larivée de Conservation lac à la Truite Orford lors de l'événement de reconnaissance aux donateurs

Corridor appalachien a aidé des citoyens d'Orford à protéger à perpétuité un terrain de 18,6 hectares. La grande valeur écologique du terrain, son importance pour la préservation de la qualité de l'eau et sa proximité du parc national du Mont-Orford sont autant de raisons ayant motivé la décision de l'organisme. Par ailleurs, la mobilisation exceptionnelle d'un groupe de citoyens d'Orford du secteur du Lac à la Truite a été déterminante. « Nous étions convaincus de l'indéniable valeur écologique de cette propriété, tant et si bien que nous avons créé un précédent en en faisant l'acquisition. Nous saluons les efforts de tous ceux qui se sont mobilisés et plus spécialement M. Bertrand Larivée qui a travaillé d'arrache-pied pour collecter les fonds », a déclaré Marie-José Auclair, présidente de Corridor appalachien.

Les citoyens prennent la situation en main

En mai 2015, l'association des riverains du Lac à la Truite a communiqué avec Corridor appalachien relativement à un possible changement de vocation d'un terrain du voisinage. Inquiets de cette situation, ils souhaitaient acquérir la propriété à des fins de conservation. Corridor appalachien a accompagné le groupe et a fourni l'expertise technique tandis que le regroupement, mené par Bertrand Larivée, a collecté une large part des fonds dans un effort de mobilisation sans précédent. « Ma principale motivation à acquérir ce terrain a été la découverte d'un projet de construction d'une route reliant le terrain à un chemin municipal. Pour que ce projet se réalise, il aurait été nécessaire de traverser le principal milieu humide connecté au lac. Dans un souci de protéger la qualité d'eau de notre lac, j'ai décidé de convaincre les résidents de se regrouper pour faire l'achat de ce terrain et le protéger à perpétuité. Près d'une centaine de donateurs ont répondu à l'appel dans un effort qui a permis d'amasser 75 % du financement du projet », a mentionné Bertrand Larivée.

Un milieu naturel riche en périphérie du parc national du Mont-Orford

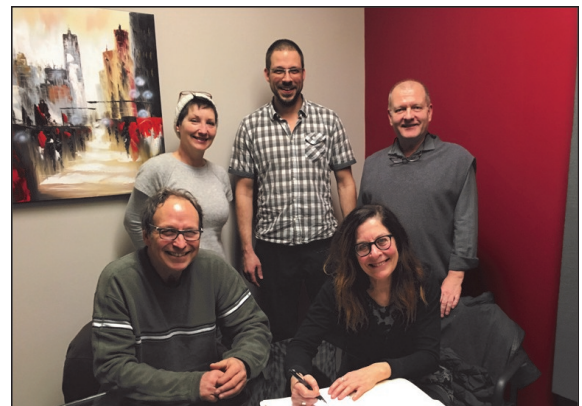
Située dans un secteur montagneux, la nouvelle aire protégée abrite plusieurs espèces en péril comme le pioui de l'est, la grenouille des marais et à la salamandre sombre du Nord. La proximité de l'aire protégée du parc national du Mont-Orford permet aux mammifères à grand domaine vital comme l'orignal, le pékan ou le lynx roux de se déplacer au-delà des limites du parc. De plus, la protection de cette propriété s'inscrit dans le projet de protection de la zone périphérique du parc national du Mont-Orford mis en œuvre par Corridor appalachien, de concert avec la SÉPAQ et la Fondation de la faune du Québec depuis janvier 2016. En plus des donateurs locaux, la protection de ce terrain a été réalisée grâce au financement de nombreux partenaires dont Environnement et Changement climatique Canada, Conservation de la nature Canada, U.S. Fish & Wildlife, la Fiducie foncière du marais Alderbrooke, la Fondation de la faune du Québec, la SÉPAQ et la municipalité d'Orford.

LA NATURE PROTÉGÉE À JAMAIS

Cette rubrique présente des projets de conservation auxquels Corridor appalachien a étroitement collaboré. Nous remercions les propriétaires qui ont rendu possible la création de ces nouvelles aires protégées, les groupes de conservation locaux impliqués dans ces projets inspirants ainsi que les bailleurs de fonds qui nous soutiennent (voir p. 4).

9 hectares de plus à Sutton : merci aux propriétaires!

Grâce au don écologique de madame Barbara Shrier, 9 hectares de milieux naturels de grande valeur écologique se sont ajoutés aux 13 000 hectares déjà protégés sur le territoire d'action de Corridor appalachien. Il aura fallu seulement 9 mois pour achever tout le processus menant au statut d'aire protégée en partenariat avec l'organisme local MECA (l'Association de conservation du mont Écho). « Le don de cette terre à MECA permet d'enseigner à nos enfants, d'une façon très concrète que la nature n'appartient pas une seule personne, mais à chacun d'entre nous. Conséquemment, nous sommes tous responsables de la protéger. En protégeant cette aire, nous assurons la pérennité de nos forêts, de nos cours d'eau et de la faune. Pas seulement pour nous, mais aussi pour les générations futures », a expliqué M^{me} Shrier. La nouvelle aire protégée est située à Sutton, à proximité de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes. Toujours très active, MECA a déjà d'autres projets en vue pour ce secteur.



De gauche à droite : M. Jean-Maurice de Ernsted (propriétaire), Elaine Rogers (MECA), David Brisson (Corridor appalachien), Barbara Shrier (propriétaire), Brian Herman (MECA). Était absent : Mike Flanagan, président de MECA

Quand un don en entraine un autre : l’histoire inspirante de deux voisins unis pour la nature

Onil Faucher caressait depuis longtemps le rêve de protéger la terre qu’il habite depuis plus de 40 ans. Déjà en 2009, il avait pris contact avec l’équipe de Conservation des vallons de la Serpentine (CVS) pour entamer des démarches de conservation. Malheureusement, il n’y avait pas de fonds dominant dans le secteur de sa propriété et M. Faucher souhaitait établir une servitude de conservation. Le généreux don écologique de sa voisine en aval, madame Anna Brzeski, a changé la donne. De fait, la propriété Brzeski a pu servir de fonds dominant, ce qui a permis à M. Faucher de protéger sa propriété en vertu d’une servitude. Françoise Bricault, secrétaire de CVS explique : « Onil a immédiatement cru en la démarche de CVS, dont il a été administrateur en 2009-2010. Il songe à protéger sa terre depuis ce moment-là. Il aime profondément sa forêt. Son amitié avec Anna Brzeski rend le lien entre cette servitude et le don du fonds dominant de Madame Brzeski encore plus spécial ». Les deux propriétés ont une grande valeur écologique et permettent de préserver un important corridor entre les monts Chagnon et Orford. Elles abritent aussi deux espèces à statut particulier, la tortue des bois et la grenouille des marais, et se trouvent au cœur du territoire d’action de CVS, dans un secteur particulièrement convoité pour le développement immobilier. « Nous habitons dans un milieu naturel, le corridor appalachien, qui possède une grande valeur écologique et une importante biodiversité. La grande beauté des paysages qu’on y trouve en témoigne. En grevant une servitude de conservation à notre terrain, nous contribuons à la conservation et à la pérennité de ce précieux habitat. Mon épouse et moi sommes très heureux et fiers de cet engagement », a expliqué M. Faucher. Quant à madame Brzeski, elle explique ainsi les raisons qui l’ont motivée à faire ce généreux don : « Depuis mon enfance, j’ai une relation intime avec la nature. Les lieux sauvages, la faune et la flore, tous les êtres vivants de la forêt ne cessent de m’inspirer et de nourrir mon âme. Je pense que si tous les gens pouvaient se connecter avec la nature chaque jour, nous aurions un monde plus paisible et plus heureux. Ce don est donc un geste de solidarité avec tous ceux qui travaillent assidument pour la conservation de notre environnement précieux et magique, particulièrement mes amis de CVS et de Corridor appalachien que j’apprécie énormément. Il s’agit aussi d’un geste de reconnaissance envers mon père qui m’a légué cette terre, sachant qu’elle me tient à cœur et que je la protégerai à tout jamais : la future réserve naturelle Olek-Brzeski. »



De gauche à droite : Caroline Daguét (Corridor appalachien), Françoise Bricault (CVS), Anna Brzeski, Onil et Georgette Faucher (propriétaires) et Mélanie Lelièvre (Corridor appalachien)

COLLABORATION AVEC LES MUNICIPALITÉS

Avec les municipalités pour cohabiter avec la nature



Au fil des ans, nous avons conclu de nombreuses ententes de conservation avec des propriétaires privés. Bien que ce volet demeure au cœur de nos activités, nous souhaitons aller plus loin en impliquant les instances municipales et régionales, des intervenants clés en ce qui a trait aux projets de développement et d’aménagement du territoire.

Nous avons entrepris une tournée des municipalités et MRC pour les sensibiliser à l’importance de tenir compte des éléments écologiques en matière de planification. Notre présentation s’appuie sur les pratiques exemplaires de la brochure *Make Room for Wildlife* (de la Wildlife Conservation Society) que nous avons traduite et adaptée (Cohabiter

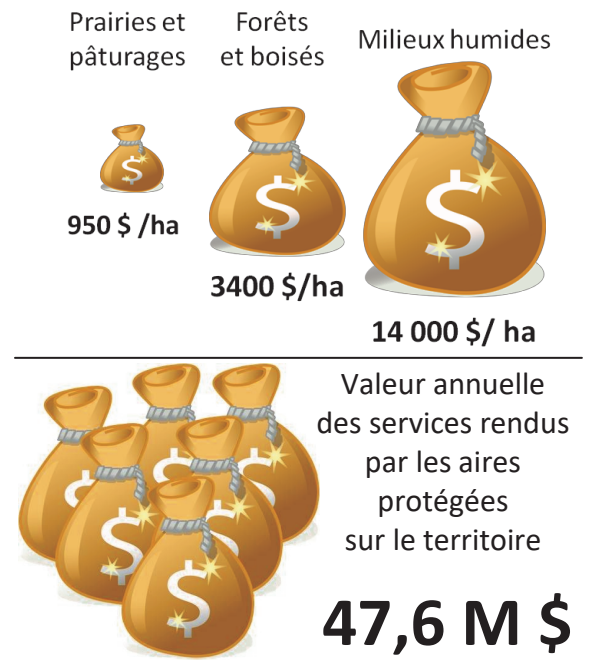
avec la nature). En collaboration avec les représentants municipaux, nous avons déterminé les éléments sensibles sur leurs territoires et avons présenté certaines mesures pour limiter l’impact des projets domiciliaires sur les milieux naturels.

Depuis le début du projet, nous avons rencontré **dix** municipalités sur notre territoire d’action (Frelishburg, Austin, Saint-Étienne-de-Bolton, Bolton-Est, Bolton-Ouest, Saint-Denis-de-Brompton, Shefford, Eastman, Granby et Waterloo) et trois MRC (Memphrémagog, Brome-Missisquoi, Haute-Yamaska). Nous avons également offert une conférence dans le cadre de la foire Écosphère à Montréal, lors du Forum sur le développement durable de l’Université de Sherbrooke et à l’occasion des Ateliers sur la conservation des milieux naturels. Enfin, nous prévoyons partager cette vision auprès de l’Association des aménagistes régionaux du Québec et devant l’Association des urbanistes du Québec. Visitez la section Information, puis Publications de notre site Web pour télécharger la brochure : www.corridorappalachien.ca

La nature travaille pour nous, protégeons-la!

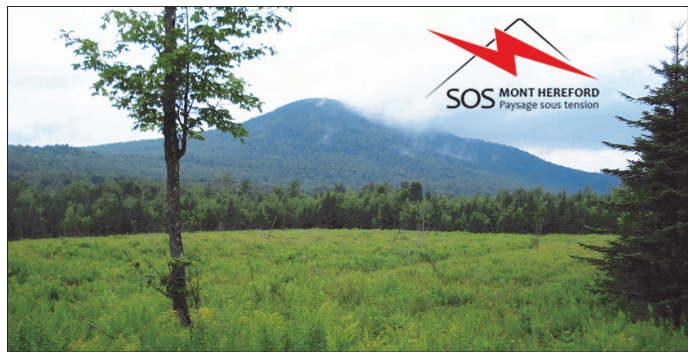
Nous n’en sommes pas toujours conscients, mais les milieux naturels nous rendent de fiers services. Que ce soit pour filtrer l’eau et l’air, prévenir les inondations, stocker le carbone ou même offrir de jolis paysages à nos yeux ravis, la nature a beaucoup à offrir. Pour démontrer la valeur économique des services que nous rend Dame Nature, Corridor appalachien a demandé à une candidate à la maîtrise du Département des sciences naturelles de l’Université du Québec en Outaouais, sous la direction du professeur Jérôme Dupras, de produire une étude et de faire l’évaluation économique de la valeur des services écologiques sur son territoire afin de refléter les bénéfices que la nature procure aux communautés.

Dans cette étude, treize services écologiques ont été étudiés en fonction des habitats : forêts et boisés, prairies et pâturages, milieux humides. Les services écologiques évalués sont les suivants : régulation du climat global, qualité de l’air, approvisionnement en eau, traitement des polluants, contrôle de l’érosion, pollinisation, habitat favorisant la biodiversité, contrôle biologique, cycle des nutriments, prévention des évènements extrêmes, production alimentaire (fourrages), esthétisme des paysages et activités récréatives. En utilisant les méthodes de prix de marché, de coût de remplacement et de transfert de bénéfices, l’étude a conclu à une valeur de plus de 14 000 \$ par hectare par année pour les milieux humides, de 3400 \$ par hectare par année pour les forêts et boisés et de 950 \$ par hectare par année pour les prairies et pâturages. Au total, les services écologiques produits par les terrains protégés sur le territoire de Corridor appalachien représenteraient une valeur annuelle totale de 47,6 M \$. Comme quoi, en protégeant les milieux naturels, nous faisons d’importantes économies en infrastructures et participons activement à la santé économique des communautés!



FAITES FRUCTIFIER VOS ESPÈCES!

Aires protégées en péril : la campagne majeure à la rescousse!



Corridor appalachien s’est engagé dans la coalition SOS mont Hereford avec Nature Québec, le Réseau de milieux naturels protégés et le Conseil régional de l’environnement de l’Estrie. La coalition défend un enjeu majeur pour l’avenir de la conservation en terres privées : le respect de l’intégrité des aires protégées. De fait, un décret gouvernemental en faveur du tracé projeté par Hydro-Québec dégraderait une aire protégée de plus de 5300 ha, issue du plus important legs à des fins de conservation de l’histoire du Québec, et créerait un dangereux précédent. Notre rôle est de contribuer à la création de nouvelles aires protégées et à la mise en valeur de celles-ci. Pas de faire le gardien devant ce qui a déjà

été acquis, et qui plus est, à perpétuité! Cependant, nous ne pouvons pas laisser cette situation créer un tel préjudice et miner la crédibilité des outils de conservation et du travail des organismes qui crée des aires protégées en terres privées.

Pour nous aider :

1. Signez la campagne d’appui : www.sos-hereford.org
 2. Faites un don (fonds d’acquisition et de sauvegarde) à campagne.corridorappalachien.ca ou envoyez un chèque avec le coupon ci-dessous.
- Merci de votre appui!**

Un héritage collectif à protéger



Nom/Name

Adresse/Address

Ville/City

ProvinceCode postal/Postal Code

Téléphone/Telephone

Courriel/Email

☐ Je désire que mon nom et mon don soient connus.
I want my name and the amount of my donation made public.

☐ Je désire que seulement mon nom soit connu.
I want my name only made public.

☐ Je désire demeurer anonyme.
I want to remain anonymous.

Je fais un don unique de :
I make a single donation of:

- ☐ 50 \$
- ☐ 100 \$
- ☐ 250 \$
- ☐ 500 \$
- ☐ Autre/Other _____ \$

Je m’engage pour une période cinq ans :
My pledge over 5 years:

- ☐ 250 \$ (5 versements de 50 \$ in 5 installments)
- ☐ 500 \$ (5 versements de 100 \$ in 5 installments)
- ☐ 1000 \$ (5 versements de 200 \$ in 5 installments)
- ☐ 2500 \$ (5 versements de 500 \$ in 5 installments)
- ☐ Autre/Other _____ \$
(____ versements de/installments of _____ \$)

☐ Paiement par carte de crédit/
Payment by credit card

☐ Paiement par chèque (ci-joint)/
Payment by cheque (enclosed)

☐ Visa

☐ Mastercard

☐ American Express

Nom sur la carte/Cardholder

N° de la carte/Card number

Date d’expiration/Expiration Date

Code de vérification/CSC (3 chiffres au verso de la carte)

Signature

50 ans à protéger les milieux naturels du bassin versant du lac Memphrémagog



Corridor appalachien tient à souligner le 50^e anniversaire de Memphremagog Conservation inc. (MCI). Cet organisme à but non lucratif a pour mission de protéger la santé environnementale et la beauté naturelle du lac Memphrémagog et de son bassin versant depuis 1967. Formé de bénévoles et fort de l'appui de ses membres, l'organisme se dévoue pour que tous les résidents de la région, permanents et saisonniers, riverains ou non, puissent profiter d'un lac en santé. Situé au sud de l'Estrie et traversé par la frontière séparant le Canada des États-Unis, le lac Memphrémagog est la plus grande étendue d'eau de la région. Plus de 170 000 personnes, soit les populations de Sherbrooke, Magog, Omerville, Deauville, St-Élie et Lennoxville consomment l'eau venant du lac.

Corridor appalachien est fier et heureux de compter MCI parmi ses membres affiliés. Un partenariat solide s'est d'ailleurs développé entre les deux organismes à partir du moment où MCI a ajouté un volet « protection » à son champ d'intervention. Corridor appalachien a notamment partagé son expertise en géomatique, en écologie et en biologie de la conservation. Que ce soit pour la réalisation du portrait des milieux naturels, la délimitation de milieux humides ou la réalisation d'évaluations écologiques, l'équipe de Corridor appalachien se fait un devoir et un plaisir de prêter main forte à MCI dans un but commun : préserver les milieux naturels et les espèces sauvages au sein du bassin versant du lac Memphrémagog.

Pour en savoir plus: www.memphremagog.org

RNMV

Attention!

Les sentiers du secteur Singer seront fermés durant la période de dégel, soit de la mi-avril à la mi-mai (selon les conditions météorologiques). Consultez notre site web pour les dates exactes: www.rnmv.ca. Merci!



GROS PLAN SUR UNE ESPÈCE EN PÉRIL : l'adiante des montagnes Vertes



Adiantum viridimontanum, également appelée Adiante des montagnes Vertes, est une espèce typiquement appalachienne très rare. On ne la trouve que dans certaines érablières riches du sud du Québec et dans le nord-est des États-Unis (Maine et Vermont). Cette fougère terrestre vert tendre de taille moyenne peut atteindre 60 cm de large et 30 à 60 cm de haut. Ses frondes présentent de beaux rameaux qui se déploient presque aussi horizontalement que ceux de l'adiante du Canada, une autre fougère à laquelle elle ressemble. L'adiante des montagnes Vertes est une espèce serpentinicole, c'est-à-dire qu'on ne la retrouve que sur les affleurements de serpentine, une roche de couleur verte, particulièrement riche en magnésium. L'adiante des montagnes Vertes est une espèce floristique susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec : il faut donc la protéger et éviter de la cueillir.

NOUS ÉTIONS LÀ!

- 25 janvier : Conservateurs – fondation SÉTHY
- 16-17-18 mars : Ateliers sur la conservation 2016, Saint-Paulin, 2017
- 22 mars : séance d'information sur le projet Northern Pass à Coaticook
- 29 mars : conférence de presse pour le lancement de SOS ont Hereford à Montréal
- 19 avril : séance d'information de la Coalition SOS mont Hereford à Sherbrooke

Corridor appalachien est un organisme de conservation sans but lucratif qui œuvre à la protection des milieux naturels et de la biodiversité dans la région des Appalaches du Sud du Québec (en collaboration avec des propriétaires privés, des groupes de conservation locaux et plusieurs partenaires régionaux, nationaux et internationaux).

Corridor appalachien
37, rue des Pins Sud
Eastman (Québec) J0E 1P0
Tél. : 450 297-1145 • info@corridorappalachien.ca
ISSN 1708-1645 • Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales Québec

Visitez notre site Internet : corridorappalachien.ca

Corridor appalachien remercie les bailleurs de fonds suivants pour leur soutien : Le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril (Plan de conservation national du Canada), d'Emploi été Canada et le programme de financement communautaire ÉcoAction; Ressources naturelles Canada; Open Space Conservancy Inc. (une société affiliée d'Open Space Institute), la Fondation de la faune du Québec, la Fondation Echo, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, les *U.S. Fish & Wildlife Services*, le parc national du Mont-Orford par le biais du Fonds Parcs Québec, le plan d'action climatique 2013-2020, le Fonds de soutien à l'acquisition de terres du Programme de dons écologiques, *Mountain Equipment Co-Operative* (MEC), Protection des oiseaux du Québec, les municipalités d'Austin, d'Orford et d'Eastman.